



RAPPORT 2017/2018

PROJET CAFFIM

Coordination des actions pour la défense des personnes migrantes à la frontière franco-italienne

Sommaire :

1. 2017-2018 en chiffres (*page 2*)
2. Actions principales de la CAFFIM en 2017/2018 :
 - 2.1 Assurer l'interface à propos de la frontière franco-italienne (*page 3*)
 - 2.2 Appuyer les acteurs locaux grâce à la coordination d'actions ponctuelles (*page 6*)
 - 2.3 Echanger et partager l'analyse entre les cinq associations au niveau national (*page 8*)
3. Annexes :
 - 3.1 Financement du projet (*page 9*)
 - 3.2 Acteurs inscrits sur la liste CAFFIM (*page 9*)

1. Chiffres 2017-2018

La CAFFIM en 2017-2018 c'est :

- ✚ 1 comité de pilotage (Copil) composé de 5 associations : Amnesty International France, La Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières, Secours Catholique Caritas France.
- ✚ 10 réunions en Copil à Paris
- ✚ 120 personnes sur la liste de diffusion CAFFIM, de 36 associations/collectifs dont 22 françaises et 14 italiennes ou autres, et 291 messages postés ;
- ✚ 5 actions collectives d'observations des pratiques à la frontière franco-italienne ;
- ✚ Le changement de pratiques de la PAF auprès des mineurs isolés interpellés à la frontière de Menton grâce à la coordination d'une action contentieuse en février 2018 (en 2018, 2238 mineurs isolés ont été mis à l'abri dans le département des Alpes-Maritimes, contre 792 en 2017, soit une augmentation de 183 %) ;
- ✚ 20 observateurs mobilisés pour des observations régulières des pratiques des forces de l'ordre à Menton ;
- ✚ Des dénonciations inter-associatives de la situation à la frontière franco-italienne auprès :
 - Du ministre de l'intérieur : courrier envoyé le 30 avril 2018 et réunion avec le directeur de la DGEF le 10 décembre 2018 ;
 - Du préfet des Alpes-Maritimes : courrier envoyé le 2 mai 2018 ;
 - De la ministre de la justice : courrier envoyé le 30 avril 2018 ;
- ✚ 4 communiqués de presse inter-associatifs (traduits en italien) et 1 alerte presse inter-associative :
 - 19 février 2018 : *Frontière franco-italienne : associations et avocat-e-s se mobilisent pour le respect du droit d'asile et la protection des enfants étrangers*
 - 27 février 2018 : *Frontière franco-italienne : associations et avocat-e-s font respecter le droit des enfants étrangers devant le tribunal administratif de Nice*
 - 27 juin 2018 : *Les associations françaises et italiennes travaillent ensemble, de façon solidaire, pour le respect des droits fondamentaux des migrants - Elles demandent aux gouvernements français et italiens d'en faire autant !*
 - 16 octobre 2018 : *À Briançon, les violations systématiques des droits des personnes exilées doivent cesser*
 - 5 décembre 2018 : *À Briançon, l'urgence de sauver des vies*

<p style="text-align: center;">2. Actions principales de la CAFFIM en 2017/2018 2. 1. Assurer l'interface à propos de la frontière franco-italienne</p>

Les informations sur la situation à la frontière franco-italienne, recueillies grâce à un suivi sur le terrain et à un soutien aux acteurs locaux, concernent principalement :

- La situation des personnes migrantes autour de la frontière franco-italienne, en France et en Italie ;
- Les pratiques des autorités françaises et italiennes autour de la frontière franco-italienne ;
- Les activités des associations, collectifs, et de tout type d'acteur, engagés auprès des personnes migrantes autour de la frontière franco-italienne, en France et en Italie, ainsi que les poursuites judiciaires contre ces acteurs.

a. Diagnostic en continue

Le suivi de la situation et la connaissance globale des problématiques s'est fait par le biais de plusieurs actions :

❖ Axe Vintimille-Menton

- Suivi des informations par le biais des listes mail de diffusion, des actions associatives, du groupe Whatsapp des opérateurs de Vintimille, des réseaux sociaux, des articles de presse, etc.
- Rencontres régulières avec les acteurs du terrain.
- Participation ponctuelle à des espaces de coordination d'actions :
 - Réunions de coordination entre acteurs opérationnels à Vintimille qui se tiennent environ toutes les deux semaines.
 - Réunions inter-associatives entre acteurs niçois, et de la vallée de la Roya : coordination Accueil migrantes et migrants 06, collectif Solidarité migrants 06 (SOMICO), réunions ad hoc sur un sujet particulier, comme l'accompagnement des demandeurs d'asile de la Roya.
- Missions de terrain : Vintimille, frontière à Menton, vallée de la Roya, lieux d'accueil à Nice et aux alentours.

❖ Axe Briançon :

- Suivi des infos par le biais des listes mail de diffusion, des articles de presse, des actions associatives, etc.
- Missions de terrain à Briançon (5 déplacements en 2017-2018) : visites des lieux et rencontre avec les acteurs.

b. Transmission des informations et mise en lien

Les informations sont transmises à différents acteurs, par différents canaux :

- Aux acteurs locaux français et italiens (axe Vintimille-Menton) :
 - Etablissement et mise à jour d'une cartographie des acteurs locaux de la frontière franco-italienne ;
 - Diffusion de messages sur la situation à Vintimille sur la liste CAFFIM (environ 120 personnes inscrites) ;
 - Organisation de rencontres inter-associatives de terrain sur différentes thématiques (situation à Vintimille, aide humanitaire, ...) ;
 - Mise en place d'une liste mail de diffusion entre les associations de Vintimille et les avocats français en vue d'actions contentieuses sur les refus d'entrée ;
 - Mise en place d'une liste mail de diffusion entre les observateurs participant aux observations à Menton ;
 - Diffusion d'outils (flyers, sites de références) auprès des acteurs concernés ;
 - Mise en lien d'acteurs de Nice (sur la question des mineurs isolés ; sur la mobilisation étudiante ; ...)
- Aux membres des 5 associations du Copil de la CAFFIM :
 - Synthèse des activités (10 synthèses réalisées pour la période 2017-2018) ;
 - Remontées d'informations vers des personnes ressources des associations selon les actions/thématiques (juridique, communication, plaidoyer... ; thématique des mineurs isolés, de la santé, ...) ;
 - Diagnostic sur les besoins juridiques dans le Briançonnais (juin 2018).
- Autres associations nationales ou locales, notamment pour soutenir des interventions en aidant le diagnostic : Unicef, InfoMie, Collectif Morts de la rue, Safe Passage, Le Group (axe Modane), Quatorze (soutenue par Emmaüs et la FAP), Human Rights Watch, Handicap International, Borderline (association allemande), Refugee Rights Europe, le HCR, l'OIM, etc. ;
- Journalistes locaux, nationaux et internationaux ;
- Autorités publiques, dont la CNCDH (soutien à l'organisation de leur visite à la frontière et à Nice les 12-13 avril 2018) ;
- Chercheurs universitaires :

- Entretiens individuels
- Présentation devant des étudiants (venant de Belgique)
- Lien avec l'Observatoire des migrations des Alpes-Maritimes
- Soutien au projet de l'Observatoire des territoires frontaliers
- Mise en lien avec des associations pour l'impulsion de la « Plateforme actions solidaires 06 » en vue de mobiliser des étudiants

c. Interventions publiques

- Journée de décryptage de la Cimade le 29 juin à Marseille pour la sortie de son rapport « Dedans, dehors : une Europe qui s'enferme » ;
- Table ronde organisée par la Cimade dans le cadre de Migrant'scène « Dedans, dehors... Une Europe qui s'enferme », le 27 novembre à Toulouse ;
- Table ronde organisée par le laboratoire ERMES de l'université de Nice « Pratiques d'observation, information et témoignage depuis/sur la frontière franco-italienne des Alpes Maritimes » dans le contexte du colloque « La fabrique locale de la frontière », le 26 avril à Nice.

<p style="text-align: center;">2. Actions principales de la CAFFIM en 2017/2018 2.2 Appuyer les acteurs locaux grâce à la coordination d'actions ponctuelles</p>
--

Le soutien aux acteurs locaux a concerné deux domaines :

- La défense des droits à la frontière franco-italienne,
- L'accompagnement des mineurs isolés à Vintimille et à Nice.

a. La défense des droits (en collaboration avec l'Anafé)

❖ Coordination de 4 actions collectives entre Vintimille et Menton :

- 26/28 novembre 2017 : mobilisation de 30 militants locaux en observation des pratiques des forces de l'ordre françaises à la frontière, avec pour objectif de connaître le terrain et d'expérimenter l'action collective (organisation, cadre, coordination, attendus).
- 17/18 février 2018 : mobilisation de 20 avocats français et italiens pour l'accompagnement des mineurs isolés refoulés, et de 37 militants locaux en observation des pratiques des forces de l'ordre françaises à la frontière :
 - ⇒ 19 référés-libertés devant le TA de Nice ayant conduit à des ordonnances constatant le caractère illégal des refus d'entrée opposés aux mineurs isolés.
 - ⇒ Communiqué de presse inter-associatif (français et italien).
- 17/18 mars 2018 : mobilisation de 20 militants locaux en observation des pratiques des forces de l'ordre françaises à la frontière et de 5 avocats français ainsi que de nombreux militants et avocats italiens :
 - ⇒ Courrier inter-associatif de plaidoyer des associations italiennes à différentes autorités, dont la Commission européenne.
 - ⇒ Courrier inter-associatif de plaidoyer des associations locales françaises au préfet des Alpes Maritimes (avec copie au Défenseur des droits).
 - ⇒ Courrier inter-associatif de plaidoyer au ministre de l'Intérieur et à la Garde des Sceaux (avec copie au Défenseur des droits).
- 24/26 juin 2018 : mobilisation de 21 militants locaux en observation des pratiques des forces de l'ordre françaises à la frontière, des associations italiennes en recueil des témoignages, des responsables nationaux des associations du Copil et de l'Anafé, des journalistes.
 - ⇒ Communiqué de presse inter-associatif (français et italien).
 - ⇒ Demande de rendez-vous auprès des ministères de l'intérieur et de la justice. Rendez-vous auprès du ministère de l'intérieur programmé.
- ❖ Coordination d'une action collective à la frontière Clavière-Montgenèvre-Briançon les 12/13 octobre 2018 : mobilisation de 50 militants en observation des pratiques des forces de l'ordre françaises à la frontière et de 9 avocats français et italiens.

- ⇒ 11 référés-libertés déposés auprès du TA de Marseille (procédure toujours en cours en 2019).
- ⇒ Communiqué de presse inter-associatif (français et italien).

- ❖ Mise en place d'un groupe d'une vingtaine d'observateurs pour des observations régulières à la frontière de Menton, en mai-juin 2018 puis à partir de novembre 2018 (toujours en cours en 2019).

- ❖ Faciliter les liens entre les associations de Vintimille, les avocats italiens, et les avocats de la région niçoise que nous avons mobilisés, en vue de favoriser les actions contentieuses.

b. L'accompagnement des mineurs isolés entre Vintimille et Nice

- ❖ « Form'action » d'une dizaine d'acteurs associatifs niçois sur la question de la prise en charge des mineurs isolés étrangers : formation juridique (en partenariat avec la coordinatrice d'InfoMie) puis élaboration de piste de travail en coordination (en partenariat avec le consultant de Trajectoires), ayant conduit à la création d'une permanence inter-associative d'accueil dédiée aux mineurs isolés à Nice.

- ❖ Formation des acteurs de Vintimille (6 membres de 5 associations différentes) sur la prise en charge des mineurs isolés en France (avec La Cimade).

<p style="text-align: center;">2. Actions principales de la CAFFIM en 2017/2018</p> <p style="text-align: center;">2.3 Echanger et partager l'analyse entre les cinq associations au niveau national</p>
--

- ❖ 10 réunions du Copil à Paris en 2017-2018.
- ❖ Organisation de la journée CAFFIM à Nice du 27 juin 2018 qui a réuni 56 personnes de vingt associations françaises et italiennes, dont les équipes nationales du Copil, afin d'échanger sur les problématiques à la frontière, les actions et le projet CAFFIM.
- ❖ Analyse partagée et réflexion stratégique autour de la situation sur le littoral Nord (de Grande Synthe à Cherbourg en passant par Calais et Ouistreham) et du soutien à la PSM. Organisation d'une journée avec les acteurs locaux du littoral le 16 octobre 2018.
- ❖ Facilitation du travail en commun sur d'autres sujets, telle la réaction rapide suite aux propos d'Emmanuel Macron sur les sauvetages en mer en juin 2018.
- ❖ Fin 2018 début 2019 : passage du projet CAFFIM au projet CAFI pour « Coordination d'actions inter-acteurs aux frontières intérieures ».

Annexe 1 : Financement du projet

Le projet CAFFIM est co-financé par les associations Amnesty International France, La Cimade, Médecins sans frontières, Médecins du monde et le Secours Catholique Caritas France. Pour la période 2017-2018, le budget total était de 90.000 euros, couvrant les missions de coordination, l'organisation de sessions d'observations, d'actions contentieuses, de formations et de réunions inter-associatives.

Annexe 2 : Acteurs inscrits sur la liste CAFFIM

Alliance des avocats et praticiens du droit des étrangers pour la défense des droits fondamentaux (Nice)
Amnesty International France (membres de la délégation des Alpes-Maritimes et du siège)
Anafé (membres de la mission frontière franco-italienne et du siège)
Association pour la démocratie à Nice
Avocates à Nice
Avocates et juristes de l'association italienne ASGI
Caritas Vintimille
Citoyens solidaires 06
Diacona Valdese (Vintimille)
DTC - Défends ta citoyenneté
Emmaüs Nice
Forum réfugiés (CRA Nice)
InfoMIE
Intersos (Vintimille)
Kesha Niya Kitchen (frontière Menton et Vintimille)
La Cimade (membres du groupe local de Nice, du régional PACA et du siège)
La Croix-Rouge Monégasque
Ligue des droits de l'homme (section de Nice)
Médecins du Monde (membres de la mission frontière franco-italienne, du CASO à Nice, du régional PACA et du siège)
Médecins sans frontières France
Médecins sans frontières Italie
Oxfam (Vintimille)
Pastorale des migrants (Alpes Maritimes)
Point Info Vintimille - Eufemia
Refuges Solidaires (Briançon)
Roya Citoyenne
SAF (Nice)
Safe Passage France et Italie
Save the children (Vintimille)
Secours Catholique (membres de la délégation des Alpes Maritimes, des Hautes-Alpes et du siège)
Terre des hommes Italie
Tous Migrants (Briançon)
Trajectoires
Unicef France, Italie et Genève
We World (siège et Vintimille)